



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale du Var**

ACADEMIE DE NICE

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE
L'EDUCATION NATIONALE DU VAR**

**Rue de Montebello
CS 71204 83070 TOULON CEDEX**

L'inspecteur d'académie

Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Var

Arrêté du 16 janvier 2023 portant désignation des membres du conseil social d'administration spécial départemental du Var et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental du Var.

**L'inspecteur d'académie, Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale du Var,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'état ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'engagement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

ARRETE

Article 1^{er} :

L'arrêté du 26 août 2022 est abrogé.

Chapitre 1^{er} : Le comité social d'administration spécial départemental du Var - CSA SD (articles 2 à 3)

Article 1 :

Le CSA SD institué auprès du DASEN du Var comprend, outre le DSAEN ou son représentant qui le préside, le secrétaire général de la DSDEN ou son représentant.

Article 2:

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration Départemental du Var, les dix membres titulaires et dix membres suppléants, élus au scrutin de liste dans les conditions fixes à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisés,

1. Au titre de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU)

a) Représentants titulaires (4 sièges)

Mme Aurélie SANCHEZ
M. Dominique QUEYROULET
Mme Clémence PERRIN
M. Florent PONS

b) Représentants suppléants (4 sièges)

Mme Maryvonne GUIGNONNET
M. Bruno COMBETTE
M. Christian PETIT
M. Frédéric ROGER

2. Au titre de l'UNSA Education

a) Représentants titulaires (3 sièges)

Mme Emilie VANDEPOELE
Mme Laurence BOURRAS
M. Christophe DUCOU

b) Représentants suppléants (3 sièges)

M. Philippe BIAIS
M. Romain DALBIES
Mme Frédérique SOULET

3. Au titre de la FNEC FP FO

a) Représentant titulaire (1 siège)

M. Marc LAUGIER

b) Représentant suppléant (1 siège)

M. Nicolas TAIEB

4. Au titre du SNALC

a) Représentant titulaire (1 siège)

Mme Françoise TOMASZYK

b) Représentant suppléant (1 siège)

M. Ange Martinez

5. Au titre de la C.G.T. Educ'Action

a) Représentant titulaire (1 siège)

M. Bernard CONTE

b) Représentante suppléante

Mme Laetitia ISCACHE

Chapitre II : La formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental du Var (articles 4 à 5)

Article 3

La formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental du Var institué auprès du DASEN du Var comprend, outre le DSAEN ou son représentant qui la préside, le secrétaire général de la DSDEN ou son représentant.

Article 4

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental du Var les dix membres titulaires et dix membres suppléants désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé,

1. Au titre de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU)

a) Représentants titulaires (4 sièges)

M. Christian PETIT
M. Dominique QUEYROULET
M. Florent PONS
M. Bruno COMBETTE

b) Représentants suppléants (4 sièges)

Mme Sylvie BOURRELY
Mme Julie BRIDONNEAU
Mme Geneviève CLERC
M. Alain TOURNAY

2. Au titre de l'UNSA Education

a) Représentants titulaires (3 sièges)

M. Philippe BIAIS
Mme Frédérique SOULET
M. Christophe DUCOU

b) Représentants suppléants (3 sièges)

Mme Dominique LEBEY
Mme Agnès PRADIE-LULLIN
Mme Nathalie BERNARD

3. Au titre de FNEC FP FO

a) Représentant titulaire (1 siège)

M. Nicolas Taieb

b) Représentant suppléant (1 siège)

M. Rolando GALLI

4. Au titre du SNALC

a) Représentant titulaire (1 siège)

Mme Françoise TOMASZYK

b) Représentant suppléant (1 siège)

M. Ange Martinez

5. Au titre de la C.G.T. Educ'Action

a) Représentant titulaire (1 siège)

M. Bernard CONTE

b) Représentante suppléante (1 siège)

Mme Laetitia ISCACHE

ARTICLE 5 :

Le secrétaire Général de la D.S.D.E.N du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques.

Fait à Toulon, le 16 Janvier 2023

L'Inspecteur d'Académie – DASEN du Var

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a stylized 'M' and 'S' above it.

Mathieu SIEYE